



## « QU'AS-TU FAIT DE TON FRÈRE L'ÉTRANGER ? »

### Prions ensemble pour les victimes de la torture

à l'occasion de la Journée internationale  
de soutien aux victimes de la torture

#### SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DE LA TORTURE

La torture vise à marginaliser et à avilir des êtres humains. C'est pourquoi, dimanche 26 juin 2016, Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, l'ACAT-Suisse invite ses membres et sympathisants à participer à la Nuit des Veilleurs. Par cette chaîne de prière internationale, nous souhaitons exprimer notre solidarité envers toutes les personnes qui ont subi ou subissent toujours la torture. Cette année notre attention se porte particulièrement sur les personnes migrantes fuyant leurs pays en guerre et la répression.

Exprimez votre solidarité envers toutes ces victimes, en rejoignant individuellement la chaîne mondiale de prière, ou en organisant une veillée avec votre entourage, votre groupe ACAT ou toute autre association.

La plateforme [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) est à votre disposition afin de :

- Trouver des informations supplémentaires et des ressources spirituelles
- Avoir un aperçu des actions qui ont lieu dans votre région
- Allumer une bougie virtuelle, symbole de votre participation à la chaîne mondiale de prière
- Inscrire votre propre action et vous inspirer de celles des autres ou de signaler votre moment personnel de prière
- Entrer en contact et échanger avec d'autres personnes

Pour diffuser l'information, une affiche A4 est disponible au secrétariat de l'ACAT Suisse. Sur notre site [www.acat.ch](http://www.acat.ch) rubrique « Campagne du 26 juin », vous trouverez également des articles sur le thème de la migration.

Vos contacts pour l'organisation de la veillée: Sophie Kreutzberg et Lise Corpataux, [s.kreutzberg@acat.ch](mailto:s.kreutzberg@acat.ch) et [l.corpataux@acat.ch](mailto:l.corpataux@acat.ch), ACAT-Suisse, Case postale, Speichergasse 29, 3001 Berne. Facebook : ACAT Suisse.

**L'année dernière, 310 actions ont eu lieu à travers le monde, dont 23 en Suisse. Participez à la Nuit des Veilleurs 2016 et donnez à cette chaîne de prière un large écho !**

## Quelle humanité pour notre frère l'étranger ?

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déclaré le 26 juin 2015 que, au vu de la montée de l'extrémisme et de la problématique sans précédent des déplacements forcés dans le monde entier, le soutien aux victimes de torture est d'une importance centrale<sup>1</sup>. Trop souvent, nous oublions la vulnérabilité de ces personnes qui fuient leurs pays. Ils se retrouvent à la merci de bandes de passeurs, de trafiquants d'êtres humains ou d'autorités corrompues. Face à la guerre, la torture et la répression, ils cherchent une protection et espèrent une vie meilleure en Europe ou un retour prochain vers leur patrie.

Cette année, la date du 26 juin est donc consacrée à nos frères et sœurs de l'étranger. En signe d'humanité et de solidarité, nous intégrons la campagne « Annoncer la couleur » de l'EPER – Entraide protestante suisse – dans la Nuit des Veilleurs. Vous trouverez donc dans ce dossier, en plus de la méditation et des récits de dix victimes de torture ou mauvais traitements, l'appel de l'EPER « Annoncez la couleur pour une Suisse humaine ».

## Participez à la Nuit des Veilleurs

Nous faisons appel à votre soutien durant la nuit du 26 juin ou au moment qui vous sera le plus favorable. Vous pouvez participer à la chaîne mondiale de prières de manière individuelle ou en groupe, et vous pouvez également organiser une veillée avec votre entourage, votre groupe ACAT ou une autre association. Vous trouverez dans ce dossier de quoi vous inspirer pour l'organisation de votre veillée ainsi qu'un texte spirituel sur la thématique de la migration :

- Dix cas emblématiques de victimes de la torture

Découvrez les visages et les histoires de dix personnes victimes de torture pour leurs convictions religieuses, leurs engagements en faveur des droits humains ou leur présence au mauvais endroit et au mauvais moment. Soutenez-les en leur écrivant ou par vos prières.

- Appel « Annoncer la couleur pour une Suisse humaine » de l'EPER

La population suisse a montré avec beaucoup d'engagement dans notre pays et à l'étranger que l'urgence vécue par les réfugiés ne la laisse pas indifférente. Un regard vers nos pays voisins laisse toutefois entrevoir que cette solidarité est fragile. Et elle sera mise à l'épreuve par l'augmentation du flux de réfugiés dans notre pays. La campagne de l'EPER « Annoncer la couleur pour une Suisse plus humaine » a pour objectif de lancer un signe d'humanité dans les débats publics et de permettre à la société civile de se faire entendre.

Vous trouverez l'appel de l'EPER dans ce dossier, et davantage d'informations sur leur campagne sous [www.annoncer-la-couleur.ch](http://www.annoncer-la-couleur.ch) et [www.facebook.com/jannoncelacouleur](https://www.facebook.com/jannoncelacouleur).

- Films sur le thème de la migration

«L'apiculteur», de Mano Khalil, CH 2013 – 107 min.

«Le Havre», Aki Kaurismäki, FI/F/D 2011 – 93 min.

«L'escale», Kaveh Bakhtiari, CH/I 2013 – 90 min.

«Mediterranea», *Jonas Carpignano*, F/D/I/USA 2015 – 107 min.

«Neuland», Anna Thommen, CH 2013 – 93 min.

---

<sup>1</sup> „The rise of violent extremism and unprecedented levels of forced displacement in our world demand a comprehensive response – and no aspect is more urgent than assisting the many victims of rising levels of torture that these and related trends generate”, online sous [www.un.org/en/events/torturevictimsday/2015/sgmessage.shtml](http://www.un.org/en/events/torturevictimsday/2015/sgmessage.shtml)

Méditation

## « QU'AS-TU FAIT DE TON FRÈRE L'ÉTRANGER ? »

Le thème que nous proposons pour la méditation de la 11<sup>ème</sup> Nuit des Veilleurs de l'ACAT est celui de notre responsabilité en tant que chrétiens et militants, dans l'accueil de l'étranger qui vient résider dans notre pays. Un sujet d'actualité, pas nouveau, et délicat à traiter.

Nous parlons quotidiennement des réfugiés qui ont fui leur pays dans des circonstances dramatiques, le plus souvent au péril de leur vie. Aussi de ces « étrangers » qui se sont installés dans notre pays pour toutes sortes de raisons, économiques, politiques, familiales, etc. Nous parlons enfin beaucoup de ces personnes qui ont une autre religion et vivent dans notre pays, surtout quand des événements dramatiques se produisent comme les attentats de ces derniers mois dans plusieurs pays du monde.

Lors du Chemin de Croix au Colisée le Vendredi Saint dernier, le Pape François a déclaré : « *Ô Croix du Christ, nous te voyons aujourd'hui dans les visages des enfants, des femmes et des hommes, épuisés et apeurés, qui fuient les guerres et les violences et ne trouvent souvent que la mort et tant de Pilates aux mains lavées* ».

Comment la Bible parle-t-elle de la migration ? Quand nous l'ouvrons, nous observons que les mouvements migratoires ont marqué le peuple de Dieu tout au long de son histoire. Un passage du *Lévitique* (19, 33-34) affirme implicitement le droit que possède l'étranger de s'installer dans un pays qui n'est pas le sien. Car Dieu a fait la terre pour tous les humains.

« *Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas, cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même ; car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu.* »

Le commandement prescrit le respect dû à toute personne. Car si la condition d'immigré fragilise, elle ne doit pas conduire à l'asservissement. Et l'immigré devient un semblable à aimer comme tel. On retrouve la règle d'or et l'Évangile : « *Comme vous voulez que les hommes agissent envers vous, vous agissez de même envers eux* » (Lc 6, 31). Et cette recommandation prend d'autant plus de force dans la mémoire du peuple élu : « *Vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte* ».

Le commandement du *Lévitique* demeure impératif. Nous sommes tous enfants spirituels du peuple hébreu.

Jésus aussi, au cours de son ministère public, reconnaît que les étrangers sont sujets de la tendresse de Dieu et que parfois ils donnent l'exemple dans leur manière de y répondre : « *Je vous le déclare, chez personne en Israël, je n'ai trouvé une telle foi* » (Mt 8, 10). « *Il ne s'est trouvé, parmi eux, personne pour revenir rendre gloire à Dieu : il n'y a que cet étranger !* » (Lc 17, 18). Au pied de la croix, c'est un centurion romain qui reconnaît qui il est : « *Vraiment, cet homme était fils de Dieu* » (Mc 15, 39 ; Lc 23,47).

Jésus-Christ porte cette Loi à son accomplissement lorsqu'il déclare : « *Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi...* » (Mt 25, 34-46). Nous ne serons pas jugés sur notre foi, nos pratiques et nos prières, mais sur l'amour partagé sans frontière, l'amour qui rejoint en priorité ceux qui en ont le plus besoin, l'amour pour tous les hommes, l'amour qui annonce le Royaume, l'amour qui continue la mission de Jésus ici et maintenant.

Nous, chrétiens et membres de l'ACAT, porteurs d'espérance, nous ne pouvons pas rester indifférents. Un jour, la question nous sera posée :

*Qu'as-tu fait de ton frère, de ta sœur ?*

L'étranger est l'autre que nous sommes appelés à écouter et à accueillir comme un ami et comme un frère que nous a donné notre Père commun ; l'étranger est celui qui nous parle de Dieu et à travers qui Dieu nous parle.

Ce temps est favorable parce que l'urgence nous presse de regarder humainement, dans la foi, les situations qui défigurent la dignité de millions de personnes déracinées. Droit d'asile bafoué par des procédures expéditives, liens familiaux brisés par des expulsions forcées, arrestations ou reconduites aux frontières : les blessures vécues par ces personnes, adultes ou enfants, sont nombreuses.

Ce 26 juin, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, portons les victimes de torture et de mauvais traitements, les condamnés à mort et les immigrés dans nos prières. Méditons afin de soulager ces personnes dépossédées de leurs droits, souvent impuissantes et vivant les réalités de la souffrance ou de la mort imminente.

Laissons-nous regarder par le Christ et nous dire : « *Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait !* » (Mt 25, 40). Ces mots nous rappellent d'abord que le lien qui nous unit au Christ passe (aussi) par nos frères ; ensuite, ils soulignent l'importance et la dignité des faibles, frères du Christ ; enfin, ils nous encouragent : quel que soit le résultat ici-bas de nos actions pour nos frères, le Christ en est touché.

Il nous faut faire plus qu'entendre cette Parole. Il nous faut nous mettre à la place de Jésus au moment où il l'a dite ; peser chacun de ces mots, imaginer ce qu'ils représentent comme engagement de sa part « l'un de ces plus petits, qui sont mes frères ». Nous avons à tenir cette place comme disciples de Jésus.

**D'après Suzanne Roubeyrie  
ACAT-France**

